



Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Conformément aux dispositions des l'articles 93 et 97 de la procédure de passation des marché du 22/01/2018, la Direction Générale d'Algérie Poste ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales **N°03/DGAP/DISR/2020** portant sur «**Consolidation du réseau campus de la Direction Générale d'Algérie Poste**» paru dans les quotidiens nationaux le **03 Février 2020** qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, le marché est attribué à titre provisoire à :

Soumissionnaire retenu	Numéro D'identification Fiscale (NIF)	Montant de L'offre DA/TTC	Délai de (Livraison + exécution)	Note du Soumissionnaire		
				Note technique	Note financière	Note globale
SARL IT2S	000616097286106	239.117.689 ,65 DA/TTC	180 Jours	60 points	30 points	90 points

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission Centrale des Marchés de l'Etablissement (CCME), à l'adresse susmentionnée, dans un délai de **Dix (10) jours**, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le site web d'Algérie Poste. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et Financière, peuvent se rapprocher de la Direction Générale d'Algérie Poste, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.